

l'association J'accède. Ils se sont répartis en différents groupes. Chacun s'est vu affecter un secteur du centre-ville avec une carte sur laquelle étaient identifiés les magasins, qui avaient été préalablement prévenus de leur passage. « Ce n'est pas une expédition punitive, souligne Alexandre Madec, coordinateur à la Fédération des commerçants du centre-ville. Essayez de les aiguiller dans leur pensée. On leur a trop souvent présenté l'accessibilité comme une contrainte. Il vaut mieux faire de la pédagogie ». En haut de la rue Joseph-Le Brix, Anne, Thyphen, Lucie et Virginie s'arrêtent devant la première boutique. Un magasin de vêtements fermé en raison d'un changement de propriétaire. « Il y a une marche », remarque le groupe. « Pour l'instant, ce n'est pas nécessaire de créer une fiche sur le site de J'accède, on peut espérer que le nouveau commerçant a prévu un aménagement ». Plus loin, une large porte permet d'entrer dans la librairie. « Ici, l'entrée est tout à fait adaptée. À l'intérieur, c'est parfois un peu étroit entre les rayons de livres, mais globalement, on circule bien et il y a un ascenseur à tous les étages. Ce n'est pas nécessaire de s'attarder, la fiche est déjà complète sur le site », constate Virginie.

Dat'Access

Les éléments, rassemblés dans les fiches remplies par les cinq groupes (entrée, aménagement, éclairage, hauteur des caisses, sonnette pour demander de l'aide), sont ajoutés sur le site de l'association J'accède. « Nous le faisons pour les commerçants, mais, en les rencontrant, le but est que vous leur expliquiez que leur intérêt est qu'ils le fassent aussi eux-mêmes pour valoriser leur magasin », précise Mathieu Le Corre, chef du projet Dat'Access pour la Fondation UBS, dont l'objectif est de créer des partenariats et de rapprocher les acteurs du territoire pour rassembler les informations sur les lieux, les services, les équipements et les événements accessibles.

À consulter Site Internet : www.jaccede.com

Retrouvez plus d'articles

Handicap dataaccess accessibilité

Par exemple, pour un Prêt Perso d'un montant de 8000€ sur 36 mois, vous remboursez 36 mensualités de 232,34€ hors assurance facultative. Le Montant total dû est de 8 364,24€. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 2,95%. Taux débiteur fixe de 2,911%. Le coût mensuel de l'assurance facultative est de 10,35€ et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance est de 3,018%. Le Montant total dû au titre de l'assurance est de 372,60€. TM/c Polaroid Classic Border Logo, utilisé avec autorisation.
En savoir plus

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.